

Projet de l'Université de Montréal sur le site Outremont

OCPM : Séance d'information

Jeudi 1er mars 2007, 19h

Complexe William-Hingston, 419 rue Saint-Roch à Montréal

RÉPONSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

1. Marc Dumont

Du point de vue des infrastructures, qu'est-ce que comprend le 120 millions avancé par l'UdeM? Est-ce pour tout le projet, juste la phase 1, le développement résidentiel (normalement devrait être financé par le promoteur immobilier et donc les éventuels acheteurs plutôt que par l'agglomération de la Ville de Montréal...)?

Les estimations préliminaires des coûts de viabilisation pour l'ensemble du site, comprennent les éléments suivants :

Parcs publics
Rues
Réseaux - Infrastructures
Massifs de conduits
Bassin de rétention
Mesures de mitigation du bruit
Gare de train de banlieue
Relocalisation de la cour de voirie
Décontamination des terrains Ville
Décontamination des terrains UdeM
Viaduc ferroviaire
Enlèvement des voies ferrées
TOTAL : 120 millions \$

Les infrastructures nécessaires au développement de projets immobiliers résidentiels privés seront assumées par le ou les promoteurs. Cette politique répond au règlement des ententes relatives aux travaux municipaux nécessaires à la réalisation des projets résidentiels que l'on retrouve résumé à l'adresse suivante:

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=661,1121915&_dad=portal&_schema=PORTAL

2. Diane Courchesne

**Combien d'étudiants y aura-t-il sur le campus?
Combien y aura-t-il donc de voitures qui transiteront par avenue du Parc le matin et le soir? Qu'elles sont les mesures d'atténuation? Et comment feront les voitures pour utiliser Beaubien comme le projet l'entend ?**

1- Fréquentation

L'Université prévoit à terme, dans une vingtaine d'années, une fréquentation hebdomadaire de 10 000 étudiants. Ceci représente une fréquentation quotidienne moyenne se situant entre 5 000 et 6 000 étudiants car tous les étudiants ne se présentent pas à chaque jour sur le site.

L'étude de circulation a été faite sur la base du cas le plus critique et considère une journée de fort achalandage (ex : début de session) où 9 200 étudiants se présentent au site.

2- Circulation sur l'avenue du Parc

L'impact sur la circulation sur l'avenue du Parc est le résultat de l'ajout des véhicules générés par le projet mais aussi de la modification des trajets des véhicules déjà sur le réseau routier. En effet, en raison de l'ouverture du nouveau lien que constitue la Promenade, certains véhicules changeront leur itinéraire. Ces changements de patrons de circulation expliquent qu'une baisse du total de véhicules est attendue sur le tronçon nord de l'avenue du Parc. Les variations anticipées des débits aux heures de pointe sont les suivantes :

Heure de pointe	Débit actuel total sur du Parc	Débit futur total sur du Parc	Variation	% de variation
<i>Entre la rue Beaubien et l'avenue Beaumont</i>				
Matin (7 h 30 à 8 h 30)	2 282 véh./h	2 162 véh./h	-120 véh./h	-5 %
Après-midi (16 h 30 à 17 h 30)	2 509 véh./h	2 475 véh./h	-34 véh./h	-1 %
<i>Entre l'avenue Van Horne et la rue Beaubien</i>				
Matin (7 h 30 à 8 h 30)	2 159 véh./h	2 223 véh./h	+64 véh./h	+3 %
Après-midi (16 h 30 à 17 h 30)	2 225 véh./h	2 322 véh./h	+97 véh./h	+4 %

Note : Les débits de ce tableau considèrent les deux sens de circulation

3- Mesure de mitigation sur l'avenue du Parc

Pour optimiser les conditions de circulation sur l'avenue du Parc, la principale mesure de mitigation recommandée est la modification de la synchronisation des feux de circulation. Actuellement, ces feux de circulation fonctionnent selon un cycle de 90 secondes. Il a été proposé, après avoir consulté les représentants de la Ville de Montréal, de faire passer ce cycle à 105 secondes pour les feux de circulation situés entre les avenues Van Horne et Beaumont.

Cette modification permet d'accueillir les nouveaux véhicules sans détériorer les conditions de circulation.

4- Circulation sur la rue Beaubien

Le fait que la rue Beaubien subit un décroché à la jonction avec la rue Saint-Laurent (le tronçon à l'est rejoint la rue Saint-Laurent plus au sud que le tronçon ouest) a été pris en compte dans les provenances et destinations des déplacements. Ce décroché rend plus facile d'arriver au site par la rue Beaubien que de quitter le site par celle-ci.

Par ailleurs, la modification géométrique de l'intersection Beaubien / du Parc de même que l'interdiction de stationnement à proximité de l'intersection permettront d'améliorer les conditions de circulation à l'approche est.

3. Julie Mongeau

Quel est le pourcentage de l'ensemble des pavillons du projet qui seront LEED?

L'Université vise une accréditation LEED Or pour l'ensemble des immeubles institutionnels sur le site. Voir p.36 et 37 du document *Analyse et orientations du projet d'aménagement, Campus Outremont - Université de Montréal*, Cardinal Hardy, septembre 2006.

4. Amed Benbouzid

Question 1 : Y a-t-il un plan d'embauche local prévu dans le projet?

Pas pour le moment. L'Université de Montréal est toutefois ouverte à étudier des propositions en ce sens.

Question 2 : Est-ce que le promoteur a un souci d'inclusion des citoyens issus de l'immigration puisque Parc Extension est constitué à 80% d'immigrants?

L'Université de Montréal croit très important d'intégrer les principes d'accès à l'égalité en emploi dans tous les programmes émanant des ressources humaines. Nous voulons que notre personnel soit aussi diversifié que la clientèle étudiante que nous desservons. Nous sommes conscients que le caractère pluriethnique de notre population étudiante doit se refléter dans notre image d'employeur et c'est pourquoi nos politiques et nos pratiques vont dans ce sens depuis plus de 20 ans.

Question 3 : Y a-t-il un projet d'inclusion des communautés soit par des activités de vulgarisation scientifique ou autre?

Certaines activités existent déjà à l'Université de Montréal pour favoriser les échanges avec les communautés avoisinantes. Ces activités se dérouleront bien entendu aussi sur le nouveau site de l'Université de Montréal à Outremont.

Les Belles Soirées, sont des activités conférences qui permettent aux citoyens de s'informer et de faire des découvertes sur une multitude de sujets : art, cinéma, littérature, musique, histoires, philosophie, psychologie, santé, science, voyage, etc.

L'Université de Montréal a aussi mis sur pied un projet dont l'objectif principal est de sensibiliser et d'intéresser des élèves de 3e, 4e et 5e secondaire aux différents domaines d'études qu'elle offre. Le projet vise également à mettre ces élèves en contact avec des équipes de recherche. Voici les principales activités offertes dans le cadre du projet SEUR :

- Des conférences et des débats-midi présentés pendant l'année scolaire dans les écoles secondaires par des étudiants ou des professeurs de l'Université de Montréal.
- La diffusion d'outils de communication permettant aux élèves de 3e, 4e et 5e secondaire d'explorer une problématique ou d'échanger de l'information avec des étudiants et des professeurs de l'Université de Montréal.
- Un appui fourni par des étudiants aux cycles supérieurs et des professeurs-chercheurs de l'Université de Montréal à des projets de recherche réalisés par des élèves de 3e, 4e et 5e secondaire (Ex. clubs scientifiques).
- Des visites de laboratoires de recherche de l'Université de Montréal.
- À l'été 2006, des séjours d'immersion gratuits d'une semaine sur le campus de l'Université de Montréal aux élèves de 3e, 4e et 5e secondaire.

5. Carmel Antoine-Bessard

Question 1 : Combien d'emplois sont prévus par le projet sur le nouveau campus (professeurs, employés de soutien, etc.)?

À maturité, d'ici une vingtaine d'années, le campus pourrait compter près de 10000 étudiants et environ 1500 employés et professeurs. Il s'agit essentiellement d'un déplacement de clientèle et d'employés du campus actuel de l'Université de Montréal. Le détail de la programmation des unités qui déménageront sur le site Outremont n'étant pas encore connu, il est difficile de répondre à cette question de manière très précise. Toutefois, ces chiffres doivent être pris comme un maximum, ils pourraient être moindres selon les unités qui s'y retrouveront.

Question 2 : Y aura-t-il des emplois réservés pour les résidents de Parc Extension? L'Université de Montréal s'engage-t-elle à réserver des emplois pour cette communauté et si oui, quelles seront les mesures incitatives?

Actuellement, l'Université a une politique d'accès à l'égalité en emploi qui touche différentes clientèles. La politique vise à inclure les différents groupes visés par la loi Loi québécoise d'accès à l'égalité, en vigueur depuis avril 2001, soit les femmes, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques et les autochtones.

L'Université de Montréal croit très important d'intégrer les principes d'accès à l'égalité en emploi dans tous les programmes émanant des ressources

humaines. Nous voulons que notre personnel soit aussi diversifié que la clientèle étudiante que nous desservons. Nous sommes conscients que le caractère pluriethnique de notre population étudiante doit se refléter dans notre image d'employeur et c'est pourquoi nos politiques et nos pratiques vont dans ce sens depuis plus de 20 ans.

La démarche se fait donc pour l'ensemble des catégories d'emploi, nous ne favorisons pas actuellement certains quartiers plutôt que d'autres. L'Université est toutefois ouverte à étudier des propositions en ce sens.